

Le point eau et climat du PFE



*Le point trimestriel du Partenariat Français pour l'Eau sur le dossier eau et climat
Par Solène Fabrèges, chargée de mission, coordinatrice du groupe de travail sur le climat*

L'ANNONCE DU RETRAIT DES ETATS-UNIS DE L'ACCORD DE PARIS : QUELLES CONSEQUENCES ?

Après l'annonce fracassante du retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris sur le climat, les questionnements sur l'avenir des négociations internationales et sur notre capacité à lutter contre les changements climatiques sont plus forts que jamais.

Si de nombreux discours rassurants émergent, rappelant qu'une telle décision pourrait favoriser la remobilisation des Etats et le renforcement du dynamisme de la société civile, les conséquences négatives s'annoncent nombreuses :

- d'un point de vue symbolique, le retrait de l'Accord du deuxième plus gros producteur de gaz à effet de serre au monde est un signal très négatif. Depuis l'élection de Donald Trump, les mesures annoncées par les Etats-Unis allant à l'encontre d'un développement durable et d'une économie bas-carbone s'étaient déjà multipliées (réductions drastiques des crédits environnementaux, réexamen du Clean Power Act etc.). Mais désormais, le Président des Etats-Unis entend annoncer fortement au monde qu'il ne souhaite pas contribuer à l'effort collectif, pourtant indispensable pour respecter les objectifs internationaux.
- En annulant les efforts entrepris par l'administration de Barack Obama pour limiter la production de gaz à effet de serre des USA, l'Etat fédéral éteint les derniers espoirs de rester sous la barre des 2°C. Rappelons que la somme des contributions nationales (NDCs) soumises par les Etats dans le cadre de l'Accord de Paris correspond aujourd'hui à une augmentation estimée entre 2,7°C et 3,5°C de moyenne des températures terrestres d'ici 2100. Une révision importante et la hausse des ambitions des Etats est donc indispensable, et non l'inverse. Comme précisé par le Comité 21 dans sa dernière note ([Climat : l'esprit Bala devant Donald Trump, une autre version de David et Goliath, note d'analyse n°1, juin 2017](#)) « c'est surtout après 2020 que les effets de cette décision se feront ressentir « avec une reprise des émissions dues au charbon, et au ralentissement de la production des énergies renouvelables dus au manque d'incitations venues de l'EPA (Agence américaine de protection de l'environnement) ».
- Le sujet des financements est également crucial. Les fonds climat (fonds d'adaptation, fonds vert, etc) sont des outils centraux pour aider les pays à initier des processus de transition énergétique et à s'adapter aux changements climatiques. Même si la promesse des USA d'abonder le Fonds Vert à hauteur de 3 milliards pouvait sembler peu ambitieuse, le retrait de ces financements irait dans le sens d'un affaiblissement d'un outil financier qui peine déjà à être alimenté. Au-delà des financements multilatéraux, on peut craindre une réduction de l'aide au développement de la part des Etats-Unis. Or de nombreux projets de développement financés participent aussi à la lutte contre le changement climatique et à la réduction des vulnérabilités.

Le positionnement du Président américain est particulièrement étonnant au regard de nombreuses études qui démontrent les impacts du changement climatique sur les différents secteurs économiques des USA. Selon un article de la revue Nature ([Consistent negative response of US crops to high temperatures in observations and crops models, Nature Communication, 19 January 2017](#)) l'exposition prolongée des cultures à des températures allant de 30°C à 36°C pourrait entraîner des baisses de rendements de 49% pour le maïs, de 40% pour le soja et de 22% pour le blé d'ici la fin du siècle aux USA. L'étude montre que ces chutes de rendements seront principalement liées au stress hydrique causé par

l'augmentation des températures. Les baisses de rendements concerneront donc en premier lieu les cultures non irriguées. Or l'irrigation ne pourra pas être une solution à la portée de tous, étant donné la baisse de la disponibilité des ressources en eau et l'augmentation de la demande dues aux changements globaux (réchauffement climatiques, croissance démographique, évolution des modes de vie etc.).

Sur le plan juridique, la sortie des USA de l'Accord de Paris n'interviendrait qu'après la tenue des prochaines présidentielles américaines ; le sujet du climat pourrait peser sur leurs résultats.

SE REMOBILISER POUR LA COP23

Dans ce contexte, il est pourtant nécessaire de continuer à agir et à se mobiliser. L'intersession de Bonn le mois dernier a permis aux négociateurs d'avancer sur la préparation des textes de mise en œuvre de l'Accord de Paris, en particulier concernant les mécanismes de révision des engagements des Etats ainsi que le cadre de transparence (cf. [compte rendu vidéo](#) de Jean Luc Redaud). Si les enjeux et le déroulé de la COP23 restent encore flous, on peut tout de même s'attendre à ce qu'elle soit très importante sur le plan politique avec ce retrait des USA. On peut donc espérer une forte mobilisation des Etats et de la société civile.

Les îles Fidji qui prendront la présidence de la COP en novembre prochain, ont récemment présenté leur [vision](#) pour cette COP : le rôle de la société civile, des scientifiques, des entreprises et des pouvoirs publics à tous les niveaux, y compris locaux, est fortement souligné. Dans ce contexte, on peut donc s'attendre à ce qu'une place importante soit donnée au GCA (Global Climate Action). Une journée eau a d'ores et déjà été confirmée.

Les îles Fidji insistent également sur l'importance du développement de la résilience des pays, notamment des plus vulnérables, en citant en particulier : les risques climatiques et la montée du niveau des mers, le financement de l'adaptation, l'énergie renouvelable, l'eau potable et l'agriculture durable.

Le sujet de l'eau devrait donc continuer à faire partie de l'agenda. D'ici la COP, plusieurs événements internationaux sur les enjeux de l'eau et du climat seront organisés, en particulier à Agadir ([Climate Chance](#) les 11-13 septembre) et Rome ([« Conférence "Eau et climat : les grandes rivières du monde se rencontrent" »](#) du 23-28 octobre). Espérons que ces occasions permettront de renforcer les messages, la visibilité et la cohésion des acteurs de l'eau en vue de la COP23. La France et l'UE travaillent d'ores et déjà à renforcer les ambitions.

A PROPOS DU PFE

Le Partenariat Français pour l'Eau, présidé par l'ancien député Jean Launay, est la plateforme française publique et privée qui rassemble 140 membres actifs à l'international au sein de 6 collèges: État et ses établissements publics, ONG, associations et fondations, collectivités territoriales et parlementaires, acteurs économiques, instituts de recherche de formation ainsi que des personnalités qualifiées. Il porte depuis 10 ans un plaidoyer au niveau international pour que l'eau constitue une priorité dans les politiques mises en œuvre et valorise les savoir-faire français.

<http://www.partenariat-francais-eau.fr>



ILS SONT MEMBRES DU PFE



Retrouvez notre kit pédagogique eau et climat ici